



Nuits  
de Noé

# Charte de l'éclairage durable



## Etape 1 – Prendre en compte la biodiversité nocturne dans son schéma d'éclairage public

**Engagement 1** : Réaliser un diagnostic de la biodiversité nocturne et identifier les enjeux liés à la pollution lumineuse sur mon territoire (Trame Noire)

**Engagement 2** : Sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité liés à l'éclairage

**Engagement 3** : Impliquer toutes les parties prenantes de mon territoire pour un éclairage durable



## Etape 2 – Appliquer et déployer les bonnes pratiques d'éclairage

**Engagement 4** : Adapter la temporalité de l'éclairage public aux besoins

**Engagement 5** : Contenir le halo lumineux

**Engagement 6** : Privilégier les couleurs de lumière moins impactantes pour la biodiversité

**Engagement 7** : Limiter la puissance de la lumière émise

**Engagement 8** : Mettre en place des systèmes économes en énergie et recycler le matériel en fin de vie



## Etape 3 – Valoriser son éclairage respectueux de la biodiversité

**Engagement 9** : Accompagner les parties prenantes de votre territoire au respect de la réglementation

**Engagement 10** : Partager votre retour d'expérience et valoriser les pratiques en faveur de la biodiversité sur votre territoire

